

fut le père de *Lamoral*, prince de Ligne, qui se distingua en divers sièges et fut chargé de nombreuses et importantes ambassades.

Florent épousa Louise de Lorraine, nièce et filleule de Louise de Lorraine, reine de France, dont il eut *Claude-Lamoral*, qui fut un des princes qui donnèrent le plus de relief à la maison de Ligne. Il fut vice-roi et capitaine-général de Sicile, gouverneur du duché de Milan et membre du Conseil d'Etat et privé du roi d'Espagne.

Claude-Lamoral II, fils de Henri-Louis Ernest, feld-maréchal de l'empire, etc., reçut en 1719, au nom de l'Empereur, le serment des magistrats des villes d'Ypres, Tournai, et autres places cédées par le traité de la Barrière; il fit son entrée dans ces villes avec un faste extraordinaire. C'est lui qui fit exécuter le parc français de Belœil. Il donna le jour à une des illustrations de l'époque, au prince *Charles-Joseph*. Le prince Charles-Joseph a introduit l'art anglais dans les fameux jardins de Belœil. Il se distingua dans la guerre de la succession de Bavière et dans celle contre les Turcs. Il reçut l'accueil le plus empressé à la cour de Saint-Pétersbourg. La Révolution le dépouilla de ses terres; il mourut à Vienne, le 13 décembre 1814. Ses funérailles furent pompeuses, magnifiques.

Pop. en 1840, — 2,430 hab.

» » 1890, — 2,715 »

1100, *Balliolium*; 1186, *Bailloel*, *Bailloel*; 1189, *Bailluel*; 1295, *Bailleul*; 1333, *Balluel*.

BELSELE, comm. de la prov. de Fl. Or., sit. sur la route de Gand à Anvers; à 5 kil. de Saint-Nicolas, de Waasmunster, et de Sinay; à 15 kil. de Termonde.

Pop. 3,739 hab.; — sup. 2,026 hect.

Arr. adm. de Saint-Nicolas; arr. jud. de Termonde; cant. de j. de p. de Saint-Nicolas. — Ev. de Gand.

Sol. gén. sablonneux. — Agriculture, sapinières; fabr. de lin, d'instr. aratoires et de sabots.

Cours d'eau: le Molenbeek et le Waterschootbeek.

Le château dit *Hof van Belcele*, devant l'église, a appartenu à l'évêque Maximilien van der Noot (+1770) qui y résidait souvent et reconstruisit en partie le château l'an 1755.

Eglise anc., de style ogival; renferme des boiseries très remarquables du XVII^e siècle. Ce temple, dont le chœur et la nef centrale remontent au XV^e s., fut saccagé par les iconoclastes. — Nombreuses antiquités romaines et gallo-romaines: monnaies, tuiles, voûtes maçonneries, anneaux, clous, os, etc. Mais le « trésor » trouvé en 1892 mérite une mention spéciale. Il s'agit d'un dépôt de monnaies gallo-romaines, découvert sur le territoire de Belcele, qui est composé de 1,526 pièces, toutes en argent. Il appartient tout entier à la période du bas-empire, à commencer du règne de Septime-Sévère, l'an 193 après J.-C., jusqu'à celui de l'empereur Postume, qui prit la pourpre l'an 259.

Belcele=Bella cella=Belle église.

Jusqu'en 1217, — époque à laquelle Belcele fut érigée en paroisse distincte, — cette localité n'avait, au civil, aucune juridiction propre. Faisant partie des domaines des comtes de Flandre ou seigneurs du pays de Waas, leurs préposés y exercèrent le pouvoir souverain, jusqu'à ce que (1217) la comtesse Jeanne de Constantinople accorda à Belcele et à Sinay le droit communal, et réunit les deux lieux, administrativement, sous la dénomination de « Vierschaar van Sinay en Belcele ». — Parmi les seigneurs sit. à Belcele, il faut citer celle connue sous le

nom de *'t Hof van Belcele*, la plus ancienne et aussi la plus importante. Elle relevait du pays de Waas et comptait un grand nombre d'arrière-fiefs.

F. van Dycke, dans son « Recueil héraldique » dit: — « Messire Thierry de Belcele, bailli de la ville de Bruges, en 1331, était originaire du pays de Waes, où git la terre et seigneurie de Belcele, — d'où dérive son nom ».

Belcele, 1139; *Belcele*, 1262; *Belcele*, 1736.

Pop. en 1816, — 2,380 hab.

» » 1885, — 3,494 »

» » 1910, — 3,660 »

BEN-AHIN, comm. de la prov. de Liège, sit. sur la chaussée de Namur à Liège; à 6 kil. de Huy, à 2 kil. de Bas-Oha, à 9 kil. de Perwez, à 7 1/2 kil. d'Andenne.

Pop. 2,820 hab.; — sup. 2,421 hect.

Arr. adm., jud. et cant. de j. de p. de Huy. — Ev. de Liège.

Terrain inégal; sol argilo-schisteux, pierreux et marécageux; bois; vignobles; — agriculture. Mine de plomb et de zinc, carrières de terre plastique et de sable, de pierres de taille, de pierres à chaux et de moellons; charbonnages. Fabriques de poudre, de produits réfractaires, de tuiles, de chariots.

Cours d'eau: la Meuse; le ruisseau de Solières.

Châteaux de Fléron, d'Ahin, de Rochempré, et de Solières.

Ci-devant comté de Namur.

Le château de Solières fut jadis une célèbre abbaye, fondée en 1127 par Lambert et Arnold de Beaufort. C'est en 1214 que les religieuses s'y établirent. Elles vécurent selon la règle de saint Augustin jusqu'en 1233; elles prirent ensuite la règle de l'ordre de Cîteaux et, cette année même, un autre Arnold de Beaufort leur donna plusieurs dîmes avec la seigneurie du lieu de la fondation et la vouerie du monastère que ses prédécesseurs s'étaient réservés. La première abbesse fut Isabelle Bonem, parente de Jean d'Eppe, prince-évêque de Liège. L'abbaye fut vendue par le gouvernement français en 1797.

La seigneurie hautaine d'Ahin et de Saint-Léonard fut engagée, l'an 1626, à François de Valengin. Elle suivit les mêmes péripéties que le fief du château. — Bailliage de Samson.

L'église Saint-Germain, à Ben, de style ogival, remonte au XIII^e s.; sa tour élevée sert d'orientation aux bateliers. — En 1285, *Bens*.

Sur une roche escarpée de la rive droite de la Meuse s'élevait autrefois le château de Beaufort, dont il reste à peine q. q. ruines. Possédé d'abord par les seigneurs de ce nom, il passa dans les mains de Florent Berthout, seigneur de Malines, au commencement du XIV^e s. Celui-ci le transporta à son cousin Godefroid, fils du comte de Vianden, qui l'engagea à son tour à Giloteau de Fanchon. Enfin, Florent Berthout le céda à ce dernier en 1427. — Il relevait du comte de Namur, auquel un de ses seigneurs en avait fait hommage, lorsqu'il fut pris et démantelé par les Hutois, en 1429, pendant les querelles qui surgirent entre eux et Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, au moment où ce prince prit possession du comté de Namur. Les Français achevèrent de le ruiner, en 1554.

La seigneurie de Beaufort comprenait six villages: Ahin, Lovegnée, Ben, Gives, Solières, Sarte.

Une anc. tradition, admise encore aujourd'hui, a fait un comté de la terre de Beaufort; il est possible que, par une pensée d'orgueil, on ait attribué aux seigneurs de ce nom, le titre de comte, mais il est certain que jamais aucun d'eux ne le porta dans un document officiel. Le nom de Beaufort apparaît pour la première fois dans l'histoire au commencement du XIII^e s.

La terre de Beaufort comprenait deux sortes de biens, savoir : des allodiaux, des féodaux.

— Le trou Manto, ou Manteau, est une très curieuse caverne sit. sur le versant du pittoresque vallon de Solières. Dans son ensemble, la grotte est formée d'une série de couloirs et de galeries disposés en trois étages et coupés par des élargissements ou salles, le tout représentant un labyrinthe peu ordinaire et inextricable, au sein duquel se perdrait très facilement celui qui n'est pas habitué aux explorations souterraines. Cette belle grotte a plusieurs salles très intéressantes surtout par leur allure extrêmement mouvementée. L'entrée de la grotte se remarque à une altitude d'environ 35 m. au-dessus du ruisseau qui, jadis, s'engouffrait dans la caverne et qui, maintenant, s'écoule paisiblement dans les fonds de Solières.

Tumulus au bois de Gives.

Pop. en 1840, — 1,466 hab.

» » 1890, — 2,550 »

BENDE (lez-Durbuy), comm. de la prov. de Luxembourg, sit. à l'extrémité septentr. de la province et aux confins de celle de Liège; à 11 kil. de Durbuy, à 34 kil. de Marche, et à 288 m. d'altitude au seuil de la chapelle.

Pop. 362 hab.; — sup. 865 hect.

Arr. adm. et jud. de Marche; cant. de j. de p. de Durbuy. — Ev. de Namur.

Terrain inégal; sol schisteux; — agriculture. — Carrières de pierres de taille.

Cours d'eau: le Néblon.

En 862, *Bainam*.

Pop. en 1816, — 294 hab.

» » 1840, — 332 »

Eglise romane. — Château de Jenneret.

BERBROEK, comm. de la prov. de Limbourg, sit. sur la route de Diest à Hasselt; à 3 1/2 kil. de Herck-la-Ville et de Kermpt, à 10 kil. de Hasselt, à 5 kil. de Lummen.

Pop. 588 hab.; — sup. 549 hect.

Arr. adm. et jud. de Hasselt; cant. de j. de p. de Herck-la-Ville. — Ev. de Liège.

Sol sablonneux et argileux; — agriculture. Brasserie.

Cours d'eau: le Demer, affl. de la Dyle.

Eglise gothique de 1890-92.

Berbroeck, 1366; *Barbruec*, 1382; *Beerbroeck*, 1542; *Baerbroeck*, 1622.

Pop. en 1890, — 383 hab.

Alt. de 30.46 m. au seuil de l'église.

Berbroek était une commune lossaine du ressort d'appel de la cour de Vliermaal. Les échevins de Steenort étaient aussi échevins de Berbroek. — Il y avait sur son territoire différentes petites cours toutes relevant du comté de Looz. — Sous le rapport spirituel, Berbroek, comme paroisse filiale de l'église de Donk, faisait partie du concile de Hougardes, dans l'archidiaconé de Brabant au diocèse de Liège.

BERCHEM (lez-Audenaarde), comm. de la prov. de Fl. Or., sit. sur la rive droite de l'Escaut; à 10 kil. d'Audenaarde, à 5 kil. de Melden, et à 13 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 2,291 hab.; — sup. 642 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. d'Audenaarde. — Ev. de Gand.

Terrain irrégulier; sol argileux et sablonneux. — Pays agricole; pâturages. — Chevaux et bestiaux. Fabr. de chicorée, de toiles.

Cours d'eau: l'Escaut, le Molenbeek et le Ruinenbeek.

L'église, du pur style gothique des XV^e et XVI^e siècles, était très belle. Elle renfermait plu-

sieurs œuvres d'art, parmi lesquelles il faut citer cinq verrières, et deux tableaux de l'école de Leys. Tout a péri dans les flammes (voir plus loin).

En 989, *Berchim*; en 1181, *Berechem*; en 1238 et 1265, *Berchem*; en 1327, *Bergchem*.

La terre et seigneurie de Berchem, sit. dans le comté d'Alost, a longtemps appartenu à la famille de Gavere, dite de Schoorisse ou d'Escornaix; et messire Gérard de Gavere, fils aîné d'Arnould, quatrième de ce nom, seigneur d'Escornaix, eut, pour sa part, la dite terre avec celle de Morcourt, en France, et a laissé cette terre à sa postérité et descendants. Elle devint alors la propriété du comte de Bossut. Elle échut ensuite à la famille de la Baume de Saint-Aman, puis enfin aux Richardot, princes de Steenhuyse, etc. En 1710, elle fut achetée par Théodore-Ignace Vander Meersche. Albert-Joseph van Pottelsberghe, seigneur de la Potterie et Herlegem, par la mort de son frère Ignace, s'unit par le mariage (1735) avec Marie-Robertine vander Meersche, dame de Berchem. Jean-Baptiste van Pottelsberghe, seigneur de la Potterie et Herlegem, devint seigneur de Berchem, à la mort de sa sœur Marie-Alexandrine van Pottelsberghe, dame de Berchem, laquelle mourut sans laisser d'enfants de son époux Chrétien van Pottelsberghe, seigneur d'Overdam et Appelsvoorde.

La seigneurie de Berchem comprenait plusieurs petites seigneuries, parmi lesquelles celle de « Ter Donkt », qui relevait de la cour féodale de Pamel.

Déjà au XIII^e s., Berchem était un village flamand. Berchem n'a pas beaucoup d'histoire. Du temps des troubles religieux, des désordres se produisirent dans cette commune et son église fut dévastée. Pendant la seconde moitié du XVII^e s., Berchem souffrit grandement des faits de la guerre de Louis XIV. Pendant la « terreur » (à la fin du XVIII^e s.), les sans-culottes « travaillèrent » ferme à Berchem...

On y a découvert un cimetière romain.

Pop. en 1687, — 2,200 hab. environ.

» » 1801, — 1,122 » (dont 184 indig^{ts} insc.)

» » 1817, — 1,475 »

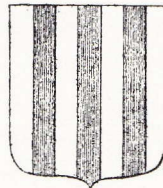
» » 1835, — 2,068 »

» » 1902, — 2,307 »

Le 31 octobre 1918, les Allemands incendièrent l'église. Les voûtes lambrissées et les charpentes, les portes et les meubles devinrent la proie des flammes. Les murs et les colonnes sont restés debout.

Le même jour les Allemands mirent aussi le feu au couvent-pensionnat et à une grande habitation particulière, qui furent complètement consumés.

BERCHEM (lez-Anvers) (bij-Antwerpen), comm. de la prov. d'Anvers, sit. sur la gr. route d'Anvers à Bruxelles; à 3 1/2 kil. d'Anvers, de Borgerhout et de Wilrijk, à 5 kil. d'Edegem, à 4 1/2 kil. de Durne et de Mortsel.



Pop. 32,115 hab.; — sup. 565 hect.

Arr. adm. et jud. d'Anvers; ch.-l. le cant. de j. de p. — Archev. de Malines.

Terrain plat; sol argileux et sablonneux; — cult. maraîchère. Fabr. de toiles cirées, d'huiles minérales, de tapis; meunerie; brasseries.

L'église, dont la fondation remonte au VI^e s., fut détruite en 1584, rebâtie en 1610 et agrandie en 1826 et en 1850. Elle renferme un monument de marbre blanc surmonté d'une statue de grandeur naturelle dans l'attitude de la prière. C'est celle de la dernière descendante de la famille des Berchem, portant le costume du XVII^e s. — Le château, qui date du XII^e s., a été restauré à la moderne.

SOIRON, comm. de la prov. de Liège; à 7 kil. de Verviers, à 2 kil. de Xhendelesse, et à 208 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 550 habitants; — sup. 421 hectares.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Verviers. — Ev. de Liège.

Sol argileux et schisteux; — agriculture; beurre et fromage; sirop de fruits. Carrière de pierre de taille.

Château, du XVIII^e siècle, dit de Soiron. Mentionné dès le XIV^e s., pillé à différentes reprises, incendié en 1684, partiellement démoli par le tremblement de terre de 1692, le vieux castel fut rasé après 1746, et remplacé par l'édifice actuel.

Eglise du XVIII^e s., avec tour ancienne.

La seigneurie (du hameau) de Bouhaye appartenait au chapitre de Notre-Dame d'Aix et possédait une cour de justice spéciale. Le duc de Brabant en était avoué.

Une cour de justice semble avoir fonctionné à Soiron depuis les temps les plus reculés. — Soiron dépendait du duché de Limbourg. Le duc Jean I^{er} de Brabant qui, après la bataille de Woeringen, en 1288, réunit le Limbourg à son propre duché, devait posséder des biens-fonds à Soiron. — Avec le XV^e s. apparaissent des preuves certaines que Soiron avait acquis le rang de seigneurie. C'est sous cette forme que la possédait, en 1448, une certaine dame Mabilie, vraisemblablement veuve d'un seigneur de la famille d'Aerschot (de Croy) alliée aux de Gronsveld. Elle passa ensuite à Pierchon Alard, chambellan de Mgr. le comte de Croy, seigneur de Porsien. Elle appartenait, en dernier lieu, à la famille baroniale de Woelmont.

Soron, 1005; *Sorun*, 1086.

Population en 1840, — 910 habitants.

» » 1890, — 760 »

Le 4 août 1914 des officiers et soldats allemands étaient installés au château de Soiron (ou de Woel-

mont). Vers 11 h. du soir éclata une fusillade provoquée par une fausse alerte; elle coûta la vie à une quinzaine de soldats et officiers. Pour se venger de leur erreur, les Allemands tuèrent le garde-chasse et les deux jardiniers du château.

SOLEILMONT (Abbaye de), voir **GILLY**.

SOLIERES (Abbaye de), voir **BEN-AHIN**.

SOLRE-SAINT-GERY, comm. de la prov. de Hainaut, sit. entre les routes de Beaumont à Chimai et de Beaumont à Philippeville; à 17 kil. de Thuin, à 2 1/2 kil. de Barbançon, à 3 1/2 kil. de Beaumont. Pop. 910 habitants; — sup. 2,115 hectares.

Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Beaumont. — Ev. de Tournai.

Terrain et sol très variés; — agriculture. Mines de calamine, de zinc et de plomb associés; carrières de pierre de taille et de marbre. Filature de laine, tannerie, corroierie, brasserie; instrum. aratoires.

Cours d'eau: le Beaumont, affl. de la Sambre.

L'église, brûlée lors de la Révolution française, fut reconstruite au commencement du XIX^e siècle.

Ce village a été donné au chapitre de Maubeuge, en 673, par sainte Aldegonde.

On y a découvert des tombeaux, des urnes cinéraires, des monnaies d'Auguste et de Marc-Aurèle, des tuyaux pour la conduite des eaux, des armes de l'époque franque, et une route romaine.

Prévôté de Beaumont; collatrice: l'abbesse de Floreffe.

Solra sancti Gaugerici, 613; *Solre saint Geri*, 1070.

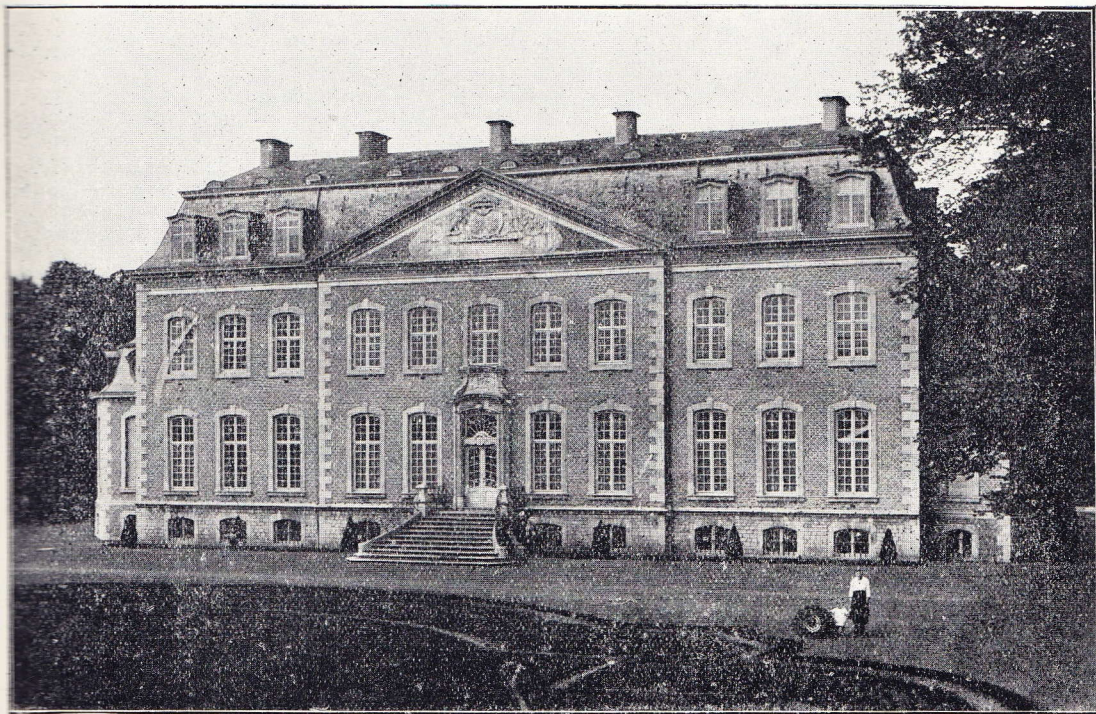
Altitude de 187.57 m. au seuil de l'église.

Population en l'année 1815, — 695 habitants.

» » » 1840, — 870 »

» » » 1890, — 963 »

» » » 1910, — 986 »

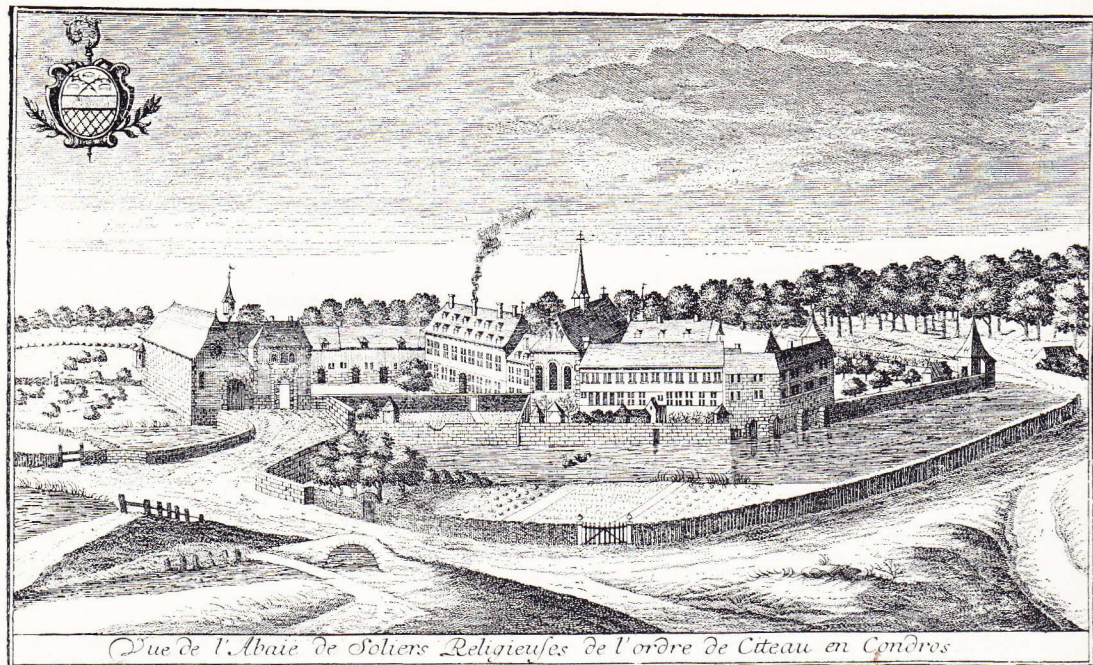


Château de Soiron

(Photo Nels)

SOLRE-SUR-SAMBRE, commune de la prov. de Hainaut, sit. sur un coteau élevé sur la route de Mons à Beaumont; à 12 kil. de Thuin, à 2 1/2 kil.

Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Merbes-le-Château. — Ev. de Tournai. Terrain inégal; sol argileux; — agriculture. Car-

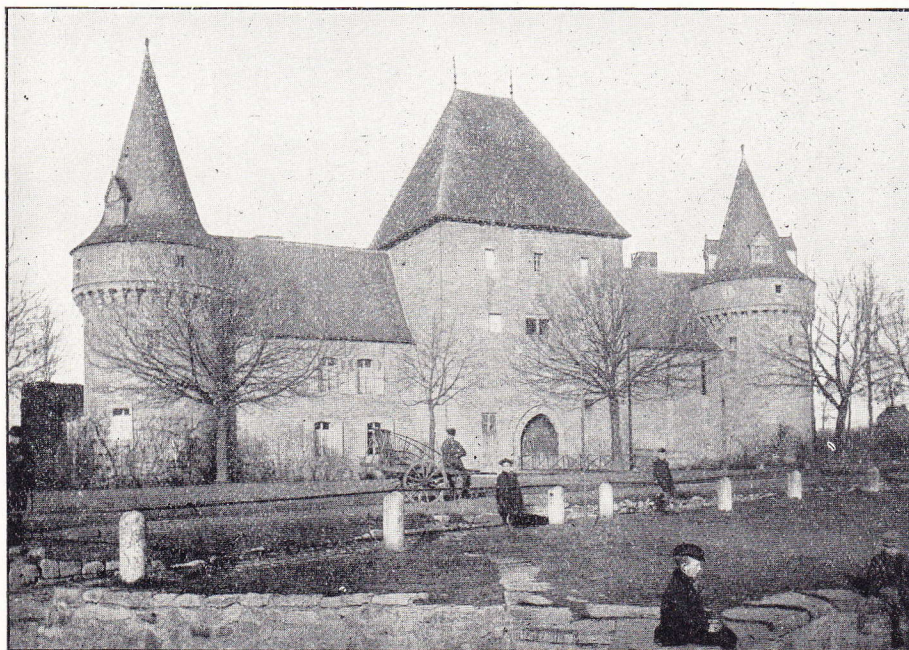


Gravure extraite de Saumery

de Merbes-le-Château, à 2 kil. d'Erquelines, et à 134 m. d'altitude (seuil de l'église).

Population 2,625 habitants; — sup. 1,387 hectares.

rières de marbre et de pierres à bâtir; fours à chaux; affinerie de fer, forge, platinerie et fonderie. Brasseries, meunerie, sucreries.



Solre-sur-Sambre. — Château fort du XIII^e siècle

Cours d'eau: la Sambre, affl. de la Meuse; le Beaumont, affl. de la Sambre.

La grande nef de l'église remonte au XV^e siècle; elle est soutenue par huit colonnes ogivales du XIII^e s. Belle cuve baptismale du XV^e siècle, de forme hexagonale. — Jolie chapelle gothique du XIII^e s. — Château féodal du XIII^e s.

On a trouvé sur son territoire des monnaies gauloises et romaines, des tombeaux romains, des colliers, une sépulture gauloise, une voie romaine. — Tumuli et antique oppidum.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925